



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Marché de services – Accord cadre à bons de commande de Transports Routiers d'enfants (2021-2025) – Attribution des marchés

DEL-2021-064

Numéro de la délibération : 2021/064

Nomenclature ACTES : Commande publique, marchés publics

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 19/04/2021

Date de convocation du conseil : 13/04/2021

Date d'affichage de la convocation : 13/04/2021

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Julie MINGAM

Étaient présents : M. AMOURETTE Philippe, Mme CARREE Véronique, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine, Mme GUILLEMOT Annie, M. GUILLEMOT Michel, Mme GUILLEMOT Nathalie, M. GUILLERMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. HILLION Daniel, M. JACQUES Benoit, Mme JAN Florence, M. JARNIGON Michel, M. JESTIN Hervé, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE BRIS Gabriel, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, Mme LE ROCH Gaëlle, Mme LE STRAT Christine, Mme LE TUTOUR Maryvonne, Mme LEPREVOST Meltide, M. MARCHAND Christophe, M. MERCEUR Jean-Jacques, Mme MINGAM Julie, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine.

Était représentée : Mme JUIN Marianne par Mme LE ROCH Gaëlle.

Marché de services – Accord cadre à bons de commande de Transports Routiers d'enfants (2021-2025) – Attribution des marchés

Rapport de Véronique DELMOULY

L'accord-cadre de transports routiers d'enfants sur la commune de PONTIVY arrivant à son terme le 30/05/2021, une nouvelle consultation sous forme d'un accord-cadre doit être lancée pour un début d'exécution au 01/06/2021.

Le présent marché concerne une consultation à lots séparés qui se déclinent ainsi :

- Lot n°1 : Voyages intra-muros « Transport des enfants » :
 - o des écoles publiques et privées,
 - o des évènements festifs, culturels et sportifs,
 - o du centre de loisirs sans hébergement, de la maison des jeunes,
 - o du conseil municipal des enfants.
- Lot n°2 : Voyages extra-muros « Transfert des enfants aller-retour sur le lieu du séjour de l'activité ou du site visité (avec ou sans matériel) »

La procédure choisie, compte tenu du montant et des caractéristiques du marché, est celle de la procédure formalisée de l'appel d'offres ouvert conformément aux articles R. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique, sous la forme d'un accord cadre à bons de commande passé en application des articles R. 2162-13 et R. 2162-14 du même Code. L'accord-cadre est conclu pour une première période d'une durée de 12 mois, à compter du 1^{er} juin 2021, renouvelable trois fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois, sauf dénonciation expresse de la collectivité. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commandes au fur et à mesure des besoins dans la limite d'un maximum de commande fixé à 33 000 € HT par an pour le lot 1 « Voyages intra-muros » et 32 000.00 € HT par an pour le lot 2 « Voyages extra-muros »,

Le montant maximum est de 260 000 € HT pour les 4 années de l'accord-cadre.

Un appel public à la concurrence sur le JOUE, le BOAMP et la plateforme Mégalis Bretagne a été lancé le 18 janvier 2021 par procédure formalisée avec une date limite de retour des offres fixée au jeudi 18 février 2021 à 12h00.

2 candidats ont répondu à la consultation représentant 4 offres reçues par voie électronique :

- Lot 1 « Voyages intra-muros » : 2 offres
- Lot 2 « Voyages extra-muros » : 2 offres

La commission d'appel offres s'est réunie le 29 mars 2021 pour analyser les offres et faire une proposition d'attribution au conseil municipal.

Après présentation du rapport d'analyse des offres, la commission d'appel d'offres a décidé d'attribuer les 2 lots :

- Le lot n°1 « Voyages intra-muros » est attribué à la société CAT Etablissement CTM – 43 rue des frères Lumière – CS 22138 – 56004 VANNES Cedex pour un montant de 33 280.00 € HT par an basé sur un estimatif non contractuel dans la limite de 33 000.00 € HT par an.
- Le lot n°2 « Voyages extra-muros » est attribué à la société Transport TAILLARD – 1 Bieuzen – 56480 CLEGUEREC pour un montant de 23 359.87 € HT par an basé sur un estimatif non contractuel dans la limite de 32 000.00 € HT par an.

La durée d'exécution de l'accord-cadre commence à partir du 1er juin 2021 pour une durée de 12 mois. Une notification sera adressée au titulaire confirmant le commencement des prestations. Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois. La durée totale du marché est fixée à 48 mois.

Nous vous proposons :

- D'accepter les propositions de la commission d'appel d'offre,
- D'autoriser Madame Le Maire à signer les marchés à intervenir ainsi que les pièces annexes
- D'inscrire au budget principal les crédits nécessaires à l'exécution de la prestation.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 20 avril 2021

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**